



LE COMITE SYNDICAL DU « SIMAJE »
DU PAYS DE LOURDES

SE REUNIRA LE

JEUDI 11 AVRIL 2019
A 18 HEURES 30

Au siège du SIMAJE
(ZI du Monge 65100 LOURDES)

ORDRE DU JOUR

I – FINANCES

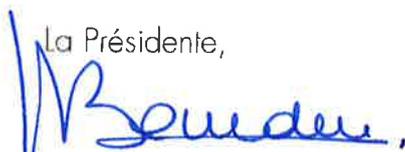
- 1.1/ Budget primitif 2019
- 1.2/ Contributions des communes membres : régularisations 2018 et contributions 2019
- 1.3/ Indemnité de confection du budget 2019
- 1.4/ Subventions et participations versées à divers organismes – Année 2019
- 1.5/ Modification de l'autorisation de programme / crédits de paiement « Multi Accueils 60 places »

II – PERSONNEL

- 2.1/ Activité accessoire – Renouvellement
- 2.2/ Signature d'une convention cadre avec le SDIS 65 relative à la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires pendant leur temps de travail

III – ADMINISTRATION GENERALE

- 3.1/ Convention de partenariat pour un engagement prospectif de la réserve naturelle régionale du massif du Pibeste-Aoulhet pour l'année 2019
 - 3.2/ Carte scolaire – Rentrée 2019 : fusion de l'école maternelle du Lapacca et de l'école élémentaire du Lapacca – Avis du Comité syndical
- 4.1/ Décisions de la Présidente et du Bureau

La Présidente,

Josette BOURDEU